

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Club Des Amis Halte Scolaire inc.	Numéro de permis 2011768	Date d'inspection Le 28 février 2024	
Nom de l'établissement Club Des Amis 5		Numéro de téléphone (506) 548-8584	
Adresse 1255 Rough Waters Drive Bathurst NB E2A 1Z2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Venessa Sullivan		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
43 L'exploitant d'un établissement agréé interdit les boissons chaudes à tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure.	43	09 janv. 2024	09 janv. 2024
Commentaires : Un café a été retrouvé dans la salle de classe où se retrouvait les enfants. Il a été enlevé de la salle sur demande. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
<p>Visite à la garderie afin de compléter une inspection de suivi. Le ratio fut respecté lors de la visite.</p> <p>Le parc extérieur sera inspecté au printemps lorsqu'il n'y aura plus de neige.</p> <p>Une discussion a eu lieu avec l'éducatrice et l'administratrice concernant le radiateur et le thermostat dans la salle de classe, car il fait très chaud. Un suivi sera effectué avec la direction de l'école.</p> <p>Lors de l'inspection, l'inspectrice observe les enfants jouer aux jeux libres à l'intérieur, la collation et une activité de groupe.</p> <p>La garderie éducative répond aux exigences des règlements de la Loi sur les services de la petite enfance. Le permis sera recommandé.</p>

original signé par
Venessa Sullivan

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 28 février 2024

Date

original signé par
Marc-André Boudreau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 février 2024

Date